

**AVIS d'ouverture d'une enquête publique
sur le projet de modification des limites territoriales
des communes de Obernai et de Heiligenstein**

Il sera procédé **du mercredi 30 octobre 2024 au jeudi 14 novembre 2024 inclus**, soit pour une durée de seize jours consécutifs, à une enquête publique sur le projet de modification des limites territoriales, des communes de Obernai et de Heiligenstein.

Le projet porte :

- sur le transfert des parcelles 64, 65 et 103 du Lieudit Steingrube et des parcelles 4, 5 et 7 du Lieudit Urlosenholtz à Obernai dans le ban de Heiligenstein ;
- sur la requalification des limites communales en fixant ces limites sur des limites géographiques visibles.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Obernai, siège de l'enquête, et de Heiligenstein.

Monsieur André CHARLIER, commandant de police honoraire, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête, comportant notamment une notice de présentation, un plan de situation, un plan détaillé des modifications, sera déposé durant toute la période d'enquête en mairie de Obernai et en mairie de Heiligenstein. Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public pourra, pendant toute la durée de l'enquête, présenter ses observations selon les modalités suivantes :

- Consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les mairies de Obernai et de Heiligenstein.

- S'adresser par courrier au commissaire enquêteur Monsieur André CHARLIER :

Monsieur le commissaire enquêteur
Mairie de Obernai
Direction de l'aménagement et des équipements
Place du Marché
67210 OBERNAI

- S'adresser par voie électronique au commissaire enquêteur en utilisant l'adresse mail de la commune de obernai : dae@obernai.fr et en mentionnant comme objet du message : "ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES - A l'attention de M. CHARLIER". Les courriers et messages seront annexés au registre d'enquête.

- Rencontrer le commissaire enquêteur qui se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

le mercredi 30 octobre 2024 de 9h à 11h à la mairie de Heiligenstein

le mercredi 30 octobre 2024 de 14h à 16h à la mairie de Obernai

le jeudi 14 novembre 2024 de 14h à 15h à la mairie de Heiligenstein

le jeudi 14 novembre 2024 de 16h à 17h30 à la mairie de Obernai

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Obernai et de Heiligenstein et à la sous-préfecture de Sélestat-Erstein pour y être tenue à la disposition du public.

Après avis de la Collectivité européenne d'Alsace et des conseils municipaux des communes de Obernai et de Heiligenstein, le sous-préfet se prononcera par arrêté sur la modification des limites territoriales de ces deux communes.